MARITTIMO - IT FR - MARITIME

La coopération au coeur de la Méditerranée

Synthèse sur le processus de consultation du partenariat

Programme Opérationnel Italie – France Maritime 2014-2020

Programma cofinanziato con il Fondo Europeo per lo Sviluppo Regionale

Programme cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Sommaire

1. Objectifs et méthodologie de la consultation 3
a. contexte 3
b. objectifs 3
c. méthodologie 3

2. Résultats des initiatives de consultation du partenariat 5
a. présentation des initiatives.....5
b. résultats des différentes activités 9

Conclusions 14

Annexes 15

1. Objectifs et méthodologie de la consultation

a. contexte

L'implication du partenariat, au cours de la phase constitutive de la nouvelle programmation, est définie dans l'article 5 du Règ UE n. 1303/2013 et dans le «Code de conduite en matière de Partenariat».

L'article 5 définit par exemple que chaque Etat Membre organise, respectivement pour le contrat de partenariat et pour chaque programme, une concertation avec les partenaires suivants: les autorités régionales, locales, urbaines et les autres autorités publiques compétentes, les parties économiques et sociales et les organismes qui représentent la société civile, y compris les partenaires environnementaux, les organisations non gouvernementales et les organismes qui luttent pour la parité et la non discrimination.

Conformément au système de gouvernance multi-niveaux, les partenaires sont associés aux activités de préparation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des programmes.

La Commission adopte un Code européen de conduite qui définit les objectifs et les critères afin de soutenir la mise en œuvre du partenariat et faciliter l'échange d'informations, d'expériences, de résultats et de bonnes pratiques entre les Etats Membres.

b. objectifs

La rencontre entre les partenaires au cours de la phase de programmation du nouveau Programme de Coopération (PC) Italie-France Maritime 2014-2020, sollicitée par la Commission Européenne, a représenté une opportunité pour:
- valider les défis et les besoins identifiés pour la zone à partir desquels a été définie la stratégie du PC;
-consolider et valider les choix stratégiques élaborés jusqu'à aujourd'hui par la Task Force (TF) du futur programme, selon le principe de la concentration thématique;
- recueillir des suggestions, idées, propositions d'éventuelles actions à inclure dans le nouveau programme et élargir la liste des stakeholders.

La concertation s'est parfaitement intégrée au processus de capitalisation du Programme Italie-France Maritime 2007-2013 grâce auquel une interlocution avec les organismes ayant un rôle de bénéficiaires dans l'actuelle programmation a pu être structurée.

c. méthodologie

Approche

L'implication a concerné deux échelles territoriales: transfrontalière et territoriale/régionale selon une approche thématique liée strictement aux objectifs du nouveau PC identifiés par la TF.

Les deux niveaux d'intervention territoriale prévoyaient :

a) des actions strictement centralisées guidées et réalisées par l'AGU et le STC et fortement liées au parcours de capitalisation et aux clusters thématiques identifiés.
b) des actions à caractère décentralisé menées de concert avec les initiatives de *stakeholders involvement* prévues pour les programmes de mainstreaming.
Le caractère transfrontalier des actions décentralisées a été garanti par l'utilisation de méthodologies et d'outils communs.

Méthode et outils

La concertation s'est structurée autour de 3 niveaux :

1. Informer

Résultat attendu	Informer et former
Typologie de communication	Unidirectionnelle Programme → stakeholders
Méthode	Illustration des objectifs et interventions
Produits	Brochure, newsletter, section site web, matériel
Cible	Partenariat élargi
Dates	D'octobre 2013 jusqu'au lancement du PC

2. Consulter

Résultat attendu	Obtenir un retour des stakeholders pour souvenir les décisions
Typologie de communication	Limitée dans les deux directions Programme demande- Stakeholders répondent
Méthode	Entretiens avec des organismes-clés (identifiés lors de la capitalisation, évaluation, sur indication de la Task Force...) Questionnaire en ligne
Produits	Compte-rendus entretiens, retour en ligne
Cible	Entretiens avec des acteurs sélectionnés (max 40) Questionnaire ouvert à tous mais envoi d'invitation ciblée à **2346 contacts**
Dates	D'octobre 2013 jusqu'à mai 2013

3. Impliquer

Résultat attendu	Contact direct avec les stakeholders pour tenir compte de leurs contributions et suggestions
Typologie de communication	Bidirectionnelle et multidirectionnelle Programme et stakeholders dans un processus d'apprentissage
Méthode	Evénements de consultation (liés notamment au processus de capitalisation) au sein des différentes régions admissibles et événement de lancement du PO
Produits	Retour en temps réel au cours des événements et débat

Cible	Partenariat local
Dates	D'avril 2014 à fin 2014

2. Résultats des initiatives de consultation du partenariat

a. présentation des initiatives

Les initiatives de consultation réalisées sont les suivantes:

- 2 questionnaires en ligne
- 5 événements de consultation

Questionnaires en ligne

▫ Le premier questionnaire en ligne

Données générales

Le premier questionnaire a été disponible en ligne du 21/10/2013 au 17/02/2014 (4 mois).
Au cours de cette période, **112** réponses ont été enregistrées avec une distribution par Région ci-dessous représentée.

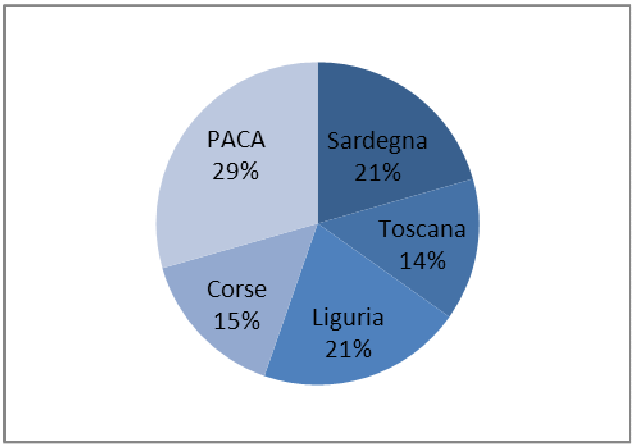

La distribution territoriale

La réponse au niveau NUTS 2 a été satisfaisante de la part de la Région PACA, de la Sardaigne et de la Ligurie (entre 29 et 21%), plus basse celle de la Corse et de la Toscane (15-14%).

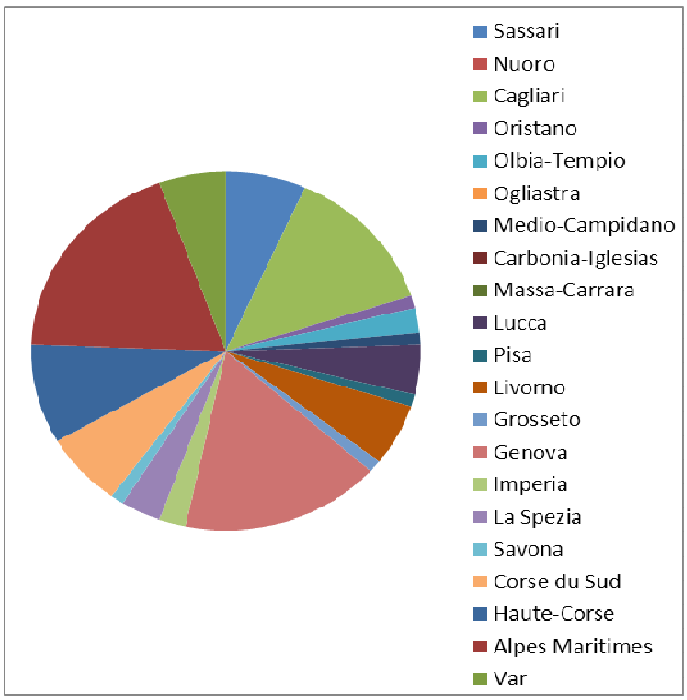

Au niveau NUTS 3 la distribution territoriale des réponses est moins homogène; les provinces chef-lieu de région ou de métropoles obtiennent des pourcentages plus élevés.

L'identité des acteurs

Les participants à la consultation représentaient principalement des administrations régionales et locales (29%) et des centres de recherche et universités (25 %). La somme des pourcentages des administrations régionales et locales, des administrations nationales (12%) et autres institutions publiques (17 %) ayant répondu, dépasse la moitié, sans compter les universités et centres de recherche, en grande majorité publics.
Les représentants d'entreprises et d'associations privées qui ont répondu représentent seulement 10%.
Plusieurs associations de catégorie, sociétés mixtes public-privé, institutions publiques, comme les Autorités Portuaires, se sont identifiées comme "autre" (8 %).

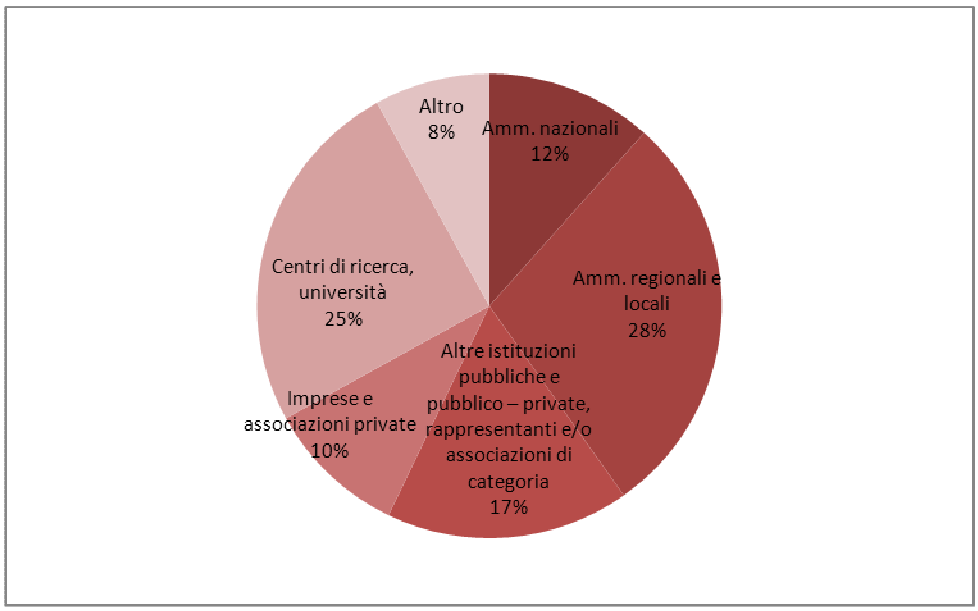

▫ Le second questionnaire en ligne

Données générales

Le second questionnaire a été disponible en ligne du 25/03/2014 au 24/05/2014 (2 mois).
Au cours de cette période, **132** réponses ont été enregistrées avec une distribution par Région ci-dessous représentée.

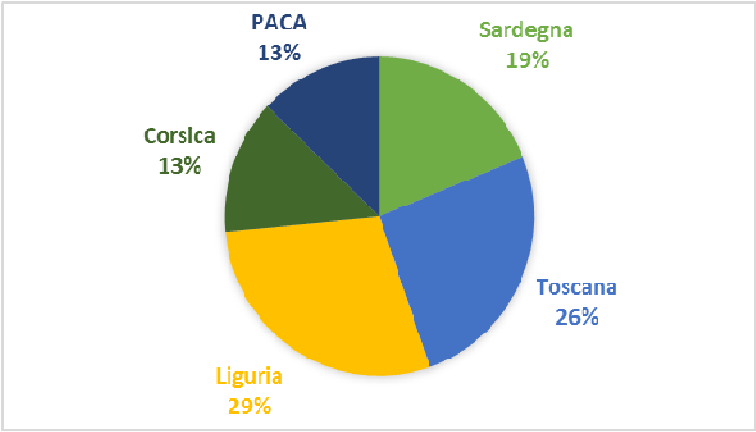

La distribution territoriale

La réponse des NUTS 2 a été satisfaisante de la part des régions italiennes, dans l'ordre Ligurie (29%), Toscane (26%) et Sardaigne (19%), plus faible en revanche celle de la Corse et de PACA (13%).

L'identité des acteurs

On souligne la sur-représentation des collectivités territoriales (régions, départements et autres collectivités locales) qui atteignent 39% des participants, taux qui atteint 59% si l'on ajoute les « autres institutions publiques ».
L'adhésion des centres de recherche et universités (25%) reste élevée et la catégorie la plus

faible est celle des entreprises, avec deux réponses seulement.

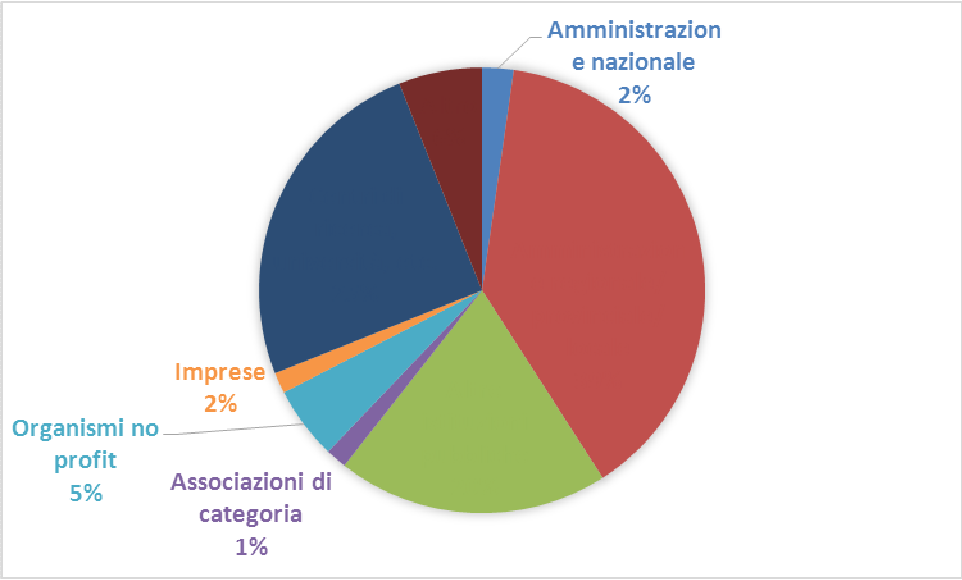

Evénements de consultation

L'implication du partenariat a été réalisée à travers la participation à des événements organisés au sein des différentes régions du Programme.

L'AGU et le STC, en collaboration avec les référents régionaux et locaux, ont organisé des rencontres ouvertes au public avec une invitation spécifique à participer à certains porteurs d'intérêt dans les différentes régions.

A l'occasion de ces rencontres, un kit blingue a été distribué. Il contenait :

- présentation générale du futur Programme
- synthèse des éléments-clés de la stratégie
- synthèse de la logique d'intervention
- allocation financière
- links utiles

Les différentes rencontres, en dehors de certaines spécificités locales, ont été structurés comme suit:

- présentation des résultats et leçons apprises de la programmation 2007-2013
- présentation du nouveau Programme et débat concernant la proposition de logique d'intervention

Au cours des rencontres sur le versant français, l'Autorité Nationale (Collectivité Territoriale de Corse) a présenté les modalités de coordination au niveau français.

Au cours de la rencontre de Gênes, la présentation du PC s'est déroulé conjointement à une présentation du Programme Italie/France ALCOTRA afin de favoriser l'intégration et optimiser

les contenus.

En Sardaigne, la rencontre était une concertation du partenariat économique et social et institutionnel.

Le tableau ci-dessous reprend les éléments généraux relatifs aux événements réalisés.

Lieu	Date	N° participants
Toulon	15 avril 2014	41
Nice	16 avril 2014	54
Gênes	15 mai 2014	87
Bastia	28 mai 2014	120
Cagliari	4 juillet 2014	55

b. résultats des différentes activités

Questionnaires en ligne

▫ Le premier questionnaire en ligne

Réponses fournies

Le questionnaire contenait des questions relatives à la stratégie du Programme, afin de partager et valider les défis identifiés pour la zone de coopération, en leur attribuant une note de 1 à 5, croissante selon l'importance.

Les défis proposés dans la stratégie ont globalement été confirmés ; en particulier ceux liés à la croissance durable comme la valorisation du patrimoine naturel et culturel, la lutte au changement climatique et aux risques, marins et maritimes notamment.
Les défis concernant l'augmentation de la compétitivité de la zone de coopération et la valorisation des entreprises et ressources humaines ont été validés mais avec des valeurs inférieures aux thèmes environnementaux.
Les défis considérés moins importants pour la zone de coopération sont ceux concernant la logistique commerciale et la mobilité durable, alors que le thème de l'isolement des territoires insulaires a été confirmé comme crucial.

Concernant le choix des objectifs thématiques (OT) sélectionnés, tous ont été validés.
La classification des OT telle qu'elle émerge des réponses est présentée dans le tableau ci-dessous.
La première colonne reporte les pourcentages des OT qui revêtent une « importance extraordinaire » (note 5) ; la seconde reporte, toujours en pourcentage, la somme de toutes les réponses relatives aux deux plus hauts niveaux d'importance (note 5 + note 4).

	% de note 5	% de note 5 + 4
OT 6	56	87
OT 5	34	69
OT 3	31	68
OT 8	32	67
OT 7	27	61

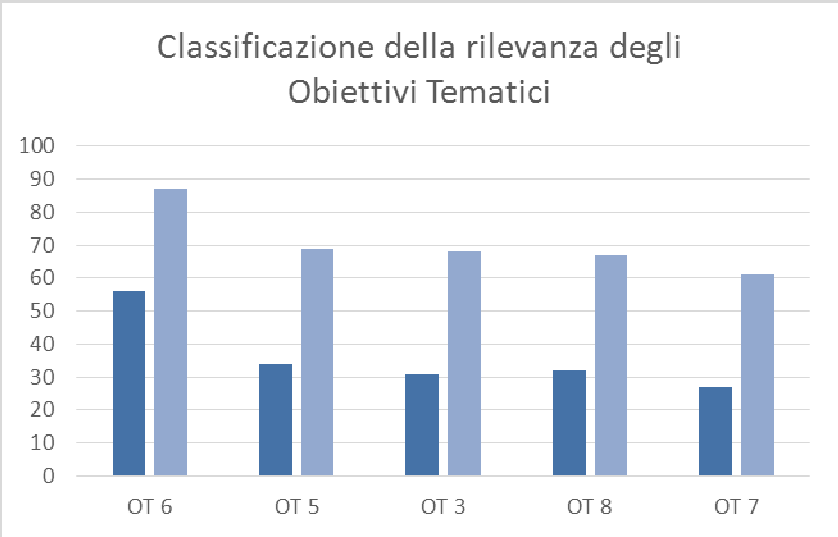

Les Priorités d'Investissements (PI) sélectionnées pour chaque OT, quant à elles, sont validées et partagées, en particulier: la PI 6C (87%), la PI 7C (74%) par rapport à la 7B (26 %), la PI 5B (63%) par rapport à la 5A (37 %), la PI 3D pour l'OT3 et la PI 8A pour l'OT 8.
A la question « Retenez-vous qu'il existe d'autres priorités importantes à l'échelle transfrontalière ? » un nombre significatif de réponses s'est porté sur la PI 6D « Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser des services liés aux écosystèmes, y compris au travers de Natura 2000, et des infrastructures vertes ».

▫ Le second questionnaire en ligne

Réponses fournies

Le second questionnaire contenait des questions visant à valider les actions identifiées pour chaque axe, au niveau des objectifs spécifiques, et vérifier la propension à la participation.

La quasi totalité des réponses pour toutes les PI confirme que les actions proposées sont exhaustives (entre 78 et 95%) à l'exception de la PI 5A de l'axe 2 relative aux risques spécifiques liés au changement climatique. A ce sujet, la majorité des réponses (entre 54 et 63% des réponses) met en évidence la non exhaustivité des actions proposées et suggère d'autres exemples, pris en compte lors de la révision finale des typologies et exemples d'actions.

Une telle attention pour ce thème est confirmée par le nombre global de réponses relatives à

l'intérêt à créer des partenariats pour des projets de coopération. Parmi les PI les plus citées, on retrouve la PI 5A, alors que la PI 7C (axe 3) relative à la mobilité durable est celle qui est la moins citée.

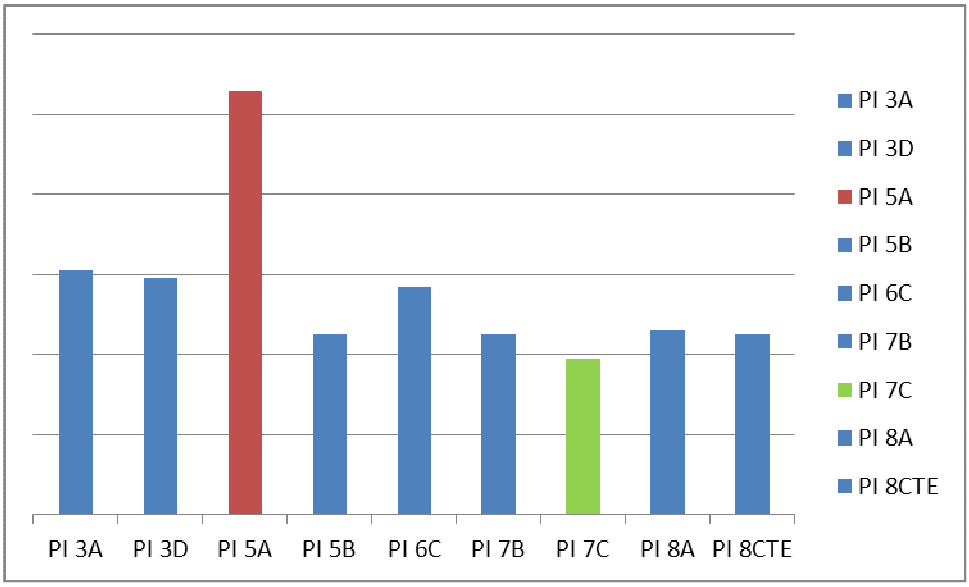

S'agissant de la typologie d'acteurs avec lesquels coopérer au sein de partenariat, les réponses, pour tous les axes, indiquent les administrations régionales, provinciales et locales, avec des variations entre 39-46% pour l'axe 1 jusqu'à 64-72% pour l'axe 3.
L'intérêt à coopérer avec les entreprises est significatif pour l'axe 1 (10 -15%) et pour la PI 5B qui concerne la sécurité maritime (7%). Il est important de souligner à nouveau ici la faible participation des entreprises car elles représentent indéniablement des partenaires indispensables pour la mise en oeuvre des opérations de cet axe.
La PI 5A (31%) avec les risques dérivant du changement climatique, comme l'axe 1 (15-18%), sont cités pour les partenariats avec des centres de recherche, universités (etc.). On note par contre l'absence d'intérêt dans ce sens pour l'axe 4.
Sur la dimension territoriale de la coopération, en général, tous les participants confirment un intérêt à collaborer avec l'ensemble des territoires de la zone (71%), avec des valeurs maximales (79-80%) pour les PI 5B et 7C.

La dernière partie du questionnaire souhaitait enquêter sur la propension à participer activement au futur Programme de la part du partenariat élargi.
Deux questions ont été posées. La première a pu mettre en évidence la faible connaissance du « Code de Conduite du partenariat » pour la programmation 2014-2020 puisqu'elle a relevé que les personnes qui n'ent ont pas connaissance sont plus nombreuses de celles qui le connaissent.

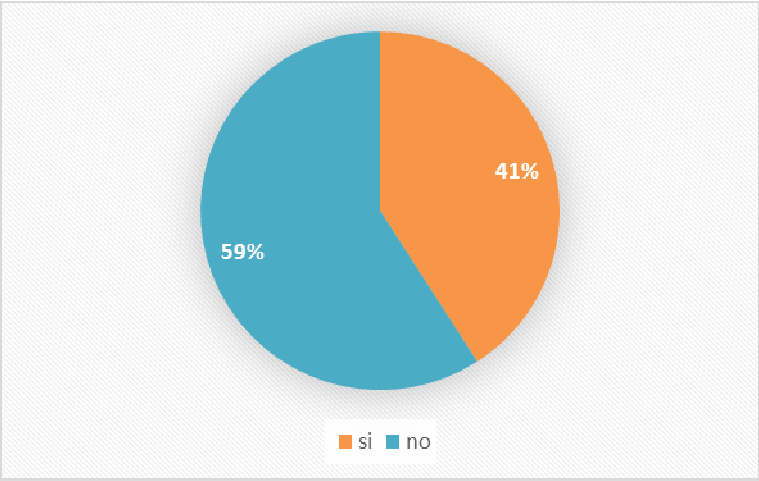

La deuxième question visait à vérifier le niveau d'implication souhaité par le partenariat en phase de mise en oeuvre du futur PC en offrant les options suivantes :

- Consultation ciblée de la part du Comité de Suivi sur tous les thèmes relatifs à la mise en oeuvre du Programme
- Participation structurée à des tables rondes thématiques pour chaque axe prioritaire, pour contribuer à la définition des critères de sélections des opérations, appels à projet etc.
- Implication active dans les processus de communication, dissémination et capitalisation
- Autre

Sur ce thème, c'est la solution des « tables rondes thématiques » qui a été retenue par les participants (deux fois plus que les autres options). Aucun détail n'a été fourni de la part des sondés ayant répondu « autre ».

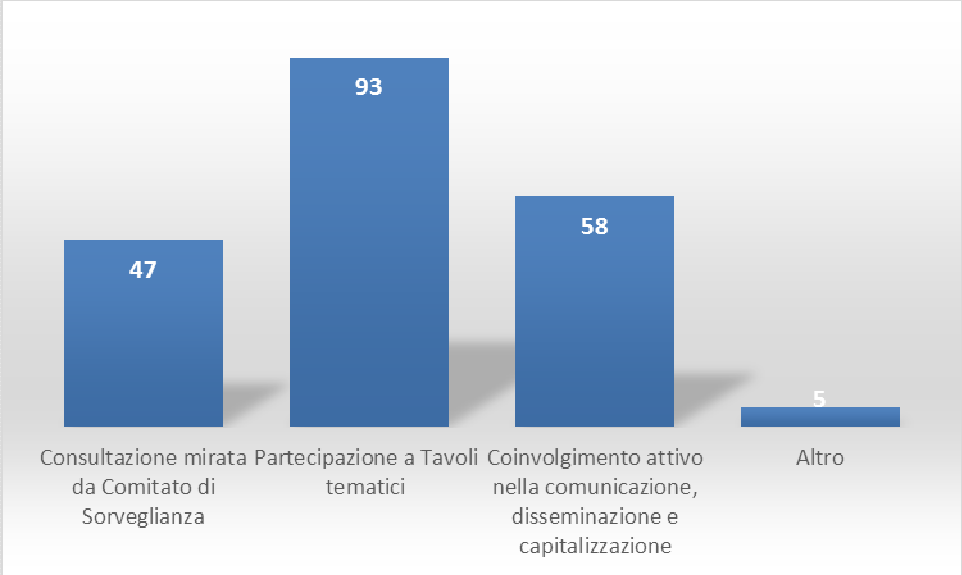

Evénements de consultation

Du point de vue de la participation, on enregistre un bon résultat et un fort intérêt.
Les participants aux rencontres provenaient de différents secteurs et organismes, ce qui a garanti un retour sur l'ensemble des axes du Programme.

Les tendances observées au cours de ces iniatives sont :

- forts intérêt et curiosité pour les filières prioritaires transfrontalières identifiées par la Task Force (Corse et Paca)

- intérêt et disponibilité des entreprises pour les thèmes de l'axe 1 avec un accent pour la semplification

- facilité d'intégration démontrée entre les acteurs impliqués au sein d'ALCOTRA et du MARITIME (Ligurie et Alpes-Maritimes)

- disponibilité pour fournir des exemples concrets afin d'alimenter la logique d'intervention

Evidemment, certaines spécificités ont marqué les rencontres:

- En Ligurie: forte attention sur les modalités de simplification des procédures à destination des bénéficiaires
- En PACA: fort intérêt à approfondir les thèmes liés aux axes 1 et 2
- En Corse: forte mobilisation du partenariat local avec une attention spécifique sur les thèmes de l'accessibilité physique, du patrimoine culturel matériel et immatériel et l'ouverture des filières à certains secteurs non cités

Le tableau suivant contient les principales contributions à la logique d'intervention recueillies lors des événements:

PACA	- Modifier la filière « nanotechnologie » par « TIC » - Promouvoir la participation des PME sur les thèmes: transport marchandises, plateformes TIC pour transport multimodal, intégration des systèmes transfrontaliers de transport alternatif (car-sharing/ pooling), billeterie intermodale et transfrontalière, système de sécurité de la zone de navigation → garantir la complémentarité entre axe 1 et 3 - Proposition d'exemple d'action pour la PI 8CTE (axe 4): centres de langues à destination des professionnels du nautisme
Ligurie	- Proposition d'exemples d'actions pour la PI 5B (axe 2): soutien au tourisme comme offre du patrimoine culturel et environnemental pour les personnes atteintes de pathologies chroniques (ex. diabète) et/ou renforcement des réseaux d'alerte pour affronter l'augmentatation des flux touristiques et diffusion des offres par le biais d'outils en ligne
Corse	- Ajouter les secteurs « Industrie culturelle » et « Solaire » aux filières - Revoir la liste des risques de l'axe 2 - Proposition d'exemples d'actions pour la PI 5A (axe 2): « Renforcer et mettre en

	commun les moyens pour une action pilote transfrontalière anti-incendies » + « Protocoles de recherche et développement pour observer l'impact du changement climatique et des hommes sur les cultivations afin d'adapter les pratiques » - Proposition d'exemples d'actions pour la PI 5B (axe 2): « Plans d'action conjoints pour la gestion du patrimoine immatériel, linguistique, historique et généalogique »+ « Observatoire épidémiologique transfrontalier pour une action médico-sociale de gestion des risques » + « Action technologique pour développer des productions et améliorer l'efficience environnementale » - Proposition de bénéficiaires pour la PI 5B (axe 2): associations, structures de santé publiques et privées - Proposition de modification d'un exemple d'action pour la PI 7B (axe 3): « Etudes de faisabilité pour la gestion conjointe de services de transports entre les îles et entre les îles et le continent » - Proposition de bénéficiaires pour la PI 8A (axe 4): universités - Proposition d'exemple d'action pour la PI 8CTE (axe 4): « Plateformes mobiles pour le nautisme et la plaisance » - Proposition de modification d'un exemple d'action pour la PI 8CTE: « Promotion de la participation des services locaux pour l'insertion aux réseaux transfrontaliers destinés à la diffusion et à l'échange d'expériences » - Proposition de bénéficiaires pour la PI 8CTE (axe 4): universités, associations

En plus des événements déjà réalisés, la Région Toscane organisera une initiative courant septembre. A cela s'ajoutera l'événement de lancement une fois que le Programme sera approuvé, vraisemblablement avant la fin de l'année.

Conclusions

Conformément aux principes de concertation du partenariat, les actions mises en place lors de la phase de préparation du nouveau Programme devront évoluer et être développées au cours de sa mise en oeuvre.
Pour cette raison, sur la base des réponses obtenues lors de l'enquête en ligne, le Programme de Coopération Italie-France Maritime 2014-2020 travaille à la mise au point d'une plateforme collaborative qui permette, grâce à un système d'accréditation, de garantir l'implication permanente des *stakeholders* dans la vie du futur Programme.

Annexes

- stratégie approuvée par la TF .....Annexe 1
- section site web ..... Annexe 2
- newsletter n.9..... Annexe 3
- questionnaires ..... Annexe 4
- programmes événements et feuilles d'émargement ..... Annexe 5